



Perte emploi avec crédit conso litige assurance

Par **bruno p**, le **01/12/2008** à **10:55**

Chers Maitres,

je viens vers vous pour conseil, je perd mon emploi le 27/07/2007.

J'étais en CDI d'attente du 13/03/1999.

En Février 2006 je contracte un crédit sur 3 ans avec assurance perte emploi.

Aujourd'hui cela fait un an que je ne travaille plus et l'assurance du crédit fait la sourde oreille en faisant toujours trainer les choses ex; ils perdent les recommandés, ils me demande de leurs expédier plusieurs fois les mêmes docs, enfin ils ne font pas grand chose.

Serais-t-il possible de me donner un conseil ou deux je ne sais plus comment faire d'avance je vous remercie.